



# Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

## Mobilité des étudiants et des personnels

Lycée Polyvalent Simone Veil  
Brive la Gaillarde

### Déclaration en matière de stratégie Erasmus

La participation au programme ECHE s'intègre dans la stratégie ouverture à l'international. Nos étudiants sont peu mobiles et les études du rectorat montrent que les étudiants corrèziens sont ceux qui ont le moins d'appétence pour la mobilité. L'évaluation du lycée a montré que les étudiants sont issus de PCS plutôt défavorisées, avec une forte représentation d'habitants provenant de zones rurales ou de quartiers prioritaires. Ce public, socialement moins favorisé et moins enclin culturellement à la mobilité géographique, est identifié comme ayant moins d'opportunités que d'autres.

Il s'agit donc, d'ouvrir l'établissement à de nouveaux systèmes, de nouvelles pratiques et de nouvelles cultures. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du programme Erasmus + pour lequel nous avons obtenu une accréditation au niveau du Lycée Polyvalent en 2023. En effet, nous souhaitons que, dès leur entrée au lycée, les élèves prennent conscience des possibilités offertes par les mobilités Erasmus. Cela leur permettrait de mener une réflexion dès la classe de seconde sur un éventuel projet d'études ou stage à l'étranger qu'il pourraient envisager de faire après le baccalauréat au sein des formations STS proposées dans l'établissement.

Nous souhaitons proposer différentes opportunités aux étudiants et aux personnels, afin d'offrir à un maximum d'entre eux la possibilité de créer des liens linguistiques, culturels ou professionnels avec des pays européens.

#### - **Pour les étudiants :**

- **Stage à l'étranger :** nos étudiants effectuent plusieurs stages en milieu professionnel durant leur cursus de deux ans. Nous souhaitons pouvoir leur proposer d'effectuer au moins une période de stage à l'étranger afin de découvrir d'autres systèmes, d'autres méthodes dans leur univers professionnel, et ce dès octobre 2024. Pour ce faire, nous avons l'intention de chercher, créer et développer, dès le mois de février 2023, des liens avec d'éventuels partenaires (établissements, entreprises),
- **Favoriser la mobilité hybride :** Offrir la possibilité aux étudiants d'échanger par le biais de plateformes numériques avec des organismes de formations et/ou des entreprises et se rendre sur place pour finaliser les projets. La création de liens virtuels, le plus tôt possible (dès le printemps 2023) avec des structures à l'étranger, permettrait à nos étudiants de travailler à distance sur des projets en lien avec un pays européen, ce qui nous semble pouvoir avoir plusieurs

- Effets positifs à court et moyen termes : tout d'abord, cela permettrait à un grand nombre de nos étudiants d'établir un contact avec l'étranger et de découvrir un nouveau système/culture. Ensuite, cela pourrait permettre de donner davantage de relief et d'intérêt à l'apprentissage des langues en STS (notamment l'anglais) et d'en offrir une utilisation bien plus concrète. Enfin, cela déboucherait sur une ou plusieurs mobilités individuelles (type stage ou immersion en université).
- Mise en place d'un module d'approfondissement en STS GTLA mobilité européenne : Ce module, validé à l'examen facilitera la poursuite d'étude dans les filières vouées à l'international.

De créer des filières plus internationales et viser l'excellence : En s'inscrivant dans une stratégie internationale nous souhaitons favoriser une meilleure insertion professionnelle, un développement qualitatif et quantitatif de l'employabilité des étudiants de BTS grâce à l'amélioration des capacités d'adaptation ainsi qu'au renforcement des compétences linguistiques et professionnelles. La réalisation de stages et de missions à l'étranger est un atout majeur pour leur réussite et l'intégration dans des entreprises de cultures européennes, mais également pour leur poursuite d'études.

Dans un contexte économique concurrentiel, en perpétuelle évolution, cette ouverture culturelle européenne sur d'autres modes de fonctionnements, d'organisations et de modes de vie, devient un atout majeur pour la réussite et l'intégration de nos étudiants.

### **Pour les personnels : mobilité enseignante, encadrante et des équipes de direction**

- Mobilité enseignante : D'une part, il nous semblerait utile d'envoyer un ou plusieurs membres de l'équipe enseignante dans les structures partenaires afin de prendre contact et d'effectuer des stages d'observation des pratiques ainsi qu'un état des lieux pour faciliter par la suite la venue de nos étudiants, notamment en ce qui concerne l'organisation et la logistique de leur immersion. D'autre part, tout comme la découverte d'autres systèmes peut être enrichissante pour les étudiants, elle peut l'être aussi pour les enseignants : nous avons en effet élaboré plusieurs pistes de réflexion concernant les pratiques d'enseignement et nous aimerions pouvoir enrichir notre réflexion par des échanges de pratiques (virtuelles et/ou réelles) avec d'autres systèmes. Nos réflexions portent essentiellement sur l'enseignement en co-intervention et l'accompagnement d'étudiants à profil particulier en classe. Notre équipe enseignante montre un vif intérêt quant à l'échange de pratiques concernant ces sujets.
- Renforcer les compétences linguistiques des enseignants afin de faciliter la mise en place d'une internationalisation.
- Assurer la régularité des mobilités de formation et la coopération transnationale pour générer des pratiques innovantes et améliorer la qualité des enseignements. Les partenariats tissés avec les établissements et les entreprises européennes sont autant d'échanges d'informations aussi bien professionnelles, que culturelles et pédagogiques, créant une dynamique propice à l'évolution des pratiques au niveau des équipes
- Développer les mobilités hybrides pour les personnels. Elles peuvent se dérouler de manière à alterner des actions d'observation en présentiel, dans les établissements de formation partenaires, et des échanges à distance dans le cadre d'un projet pédagogique collaboratif sur un thème lié à la formation ou des projets communs.

- **Pour mettre en place des partenariats.**

Nous souhaitons à terme mettre en place des partenariats avec des entreprises, des écoles, des instituts ou des enseignants.

- **Faire venir des partenaires** : notre lycée a mis en place depuis plusieurs années des conférences pour ouvrir nos étudiants à la culture, à la science, à l'économie, au droit et à l'histoire. Erasmus nous permettrait d'accentuer cette ouverture en invitant des personnalités européennes, des partenaires publiques ou privés et en permettant à l'ensemble de la communauté de profiter d'intervenants internationaux.

**Ainsi, nous souhaitons** :

Favoriser la mobilité des personnels pour améliorer leurs compétences professionnelles et linguistiques et créer une démarche de projet internationale dans l'établissement.

Inscrire notre établissement dans un projet de mobilité hybride car nous estimons que les échanges virtuels peuvent amorcer le travail sur différents projets tout en donnant un accès à d'autres cultures au plus grand nombre.

Puis dans un second temps mettre en place des périodes de stage longues (+de 60 jours) à l'étranger correspondant aux périodes de formation en milieu professionnel obligatoires et planifiées en 1ère année de BTS. Le suivi et l'évaluation qualitative du stage sont réalisés selon le même protocole que pour la formation traditionnelle. Un enseignant du BTS suit le déroulement du stage, en présentiel ou à distance, et valide l'acquisition des compétences préalablement négociées, en début, puis en cours de stage pour éventuellement réaliser des ajustements, mais également à la fin de la période.

**Objectifs attendus** :

La mobilité va induire des changements significatifs et durables sur les étudiants et les enseignements :

**1 – En augmentant les niveaux de qualification pour former les diplômés dont l'Europe a besoin.**

Pour suivre cet objectif, nous allons identifier des indicateurs, si possible mesurables et temporels :

- Renforcement des compétences linguistiques : évolution des notes à court terme (c'est-à-dire tout au long de la formation, avant et après la mobilité), puis à moyen terme (lors de l'examen du BTS) et de la motivation des étudiants pour leurs apprentissages (investissement dans les cours de langues témoigné par les enseignants) mais aussi à long terme, grâce au suivi de leur insertion professionnelle et poursuite d'études en relation avec l'international.
- Renforcement des compétences professionnelles
- Renforcement des compétences transversales de l'étudiant, avant et après la mobilité :
  - prise de confiance dans ses capacités pour la recherche d'un stage en 2e année, pour l'ensemble des enseignements et pour la poursuite d'étude.
  - amélioration du savoir-être professionnel : communication écrite et orale qualitative et adaptée à une situation, assertivité.
- Développement d'une culture de la mobilité par l'accroissement du nombre de demandes de mobilités.
- Augmentation de la réussite au BTS des étudiants mobiles comparée aux autres étudiants.
- Amélioration du taux d'insertion professionnelle des étudiants mobiles comparée aux autres étudiants après le BTS
- Accroissement des taux de pression et amélioration de la qualité du recrutement à l'entrée du BTS : motivation pertinente sur Parcoursup, nombre de demandes concernant la mobilité internationale,

2 – En améliorant la qualité et la pertinence de notre enseignement grâce à la mobilité des enseignants et à la coopération transnationale :

- Les partenariats tissés en Europe permettent des échanges d'informations sur la gestion de la qualité pédagogique et professionnelle et sur les modes d'organisation d'autres établissements, susceptibles de générer des pratiques innovantes d'un pays à l'autre
- La création d'une dynamique propice à l'évolution des pratiques au niveau des équipes et de l'organisation de la formation (nouer des partenariats, travailler en co-animation, en équipes interdisciplinaires) ne peut que renforcer la culture internationale de l'établissement.
- Créer une dynamique d'équipe et faciliter les échanges au sein de l'établissement.